## Par dépôt électronique (SDÉ)

M<sup>e</sup> Dominique Neuman, LL.B. 1535, rue Sherbrooke Ouest Rez-de-chaussée, local Kwavnick Montréal (Québec) H3G 1L7

**OBJET:** Demande relative aux modifications de méthodes

comptables découlant du passage aux principes comptables

généralement reconnus des États-Unis (US GAAP)

Dossier de la Régie R-3927-2015

Cher confrère,

Veuillez trouver ci-joint la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse à Stratégies Énergétiques (SÉ) et à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) dans le cadre du dossier cité en titre.

Conformément à la décision D-2015-109, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées au plus tard le 17 septembre 2015 à 12 h.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p.j.